VEILLE PARLEMENTAIRE N°75

(DU 11 AU 18 DÉCEMBRE 2024)



∕ L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Au cours des sept derniers jours, la scène politique française a été marquée par la nomination de François Bayrou au poste de Premier ministre, suite à la chute du gouvernement de Michel Barnier, renversé par une motion de censure adoptée à l'Assemblée nationale. François Bayrou, 73 ans, figure centriste de longue date et proche allié du président Emmanuel Macron, a été choisi pour tenter de stabiliser le Gouvernement et sortir de l'impasse politique actuelle, caractérisée par un Parlement profondément fragmenté. Cependant, cette nomination a suscité des critiques, notamment de la part des socialistes, qui redoutent un virage trop à droite sous sa direction. Le nouveau Premier ministre fait face à des défis majeurs, dont l'élaboration et l'adoption du budget 2025, dans un contexte économique tendu. Avec une Assemblée nationale où aucune coalition ne dispose de la majorité absolue, rassembler un soutien transversal s'avère crucial mais ardu. Emmanuel Macron aspire à former un "Gouvernement d'union nationale" capable de naviguer dans ce paysage politique fracturé, tout en évitant les critiques de dépendance vis-à-vis du Rassemblement National, qui ont marqué le mandat de Michel Barnier.

Samedi dernier, le cyclone Chido a frappé Mayotte avec une intensité dévastatrice, provoquant une grave crise humanitaire. Les vents violents et les pluies torrentielles ont détruit des milliers de logements, laissant de nombreuses familles sans abri. Les infrastructures essentielles, telles que l'eau potable, l'électricité et les routes, ont subi d'importants dommages, compliquant l'accès aux zones sinistrées. Les autorités locales redoutent des pénuries alimentaires, des épidémies et une recrudescence de l'insécurité. Le bilan humain reste incertain, avec au moins 22 morts confirmés et 1 373 blessés, des chiffres susceptibles d'augmenter à mesure que les secours progressent.

Entre sa nomination et la crise à Mayotte, François Bayrou se retrouve déjà au cœur d'une polémique. En pleine urgence humanitaire, il s'est rendu à Pau pour présider une réunion du conseil municipal, dont il est maire, un déplacement effectué en jet gouvernemental pour un coût estimé à 12 000 euros. Ce voyage a été critiqué pour son timing jugé inopportun, alors que des milliers de personnes à Mayotte vivent dans des conditions précaires. L'opposition, notamment les socialistes et les écologistes, a dénoncé un manque de priorité dans la gestion des affaires nationales, tandis que certains députés de La France insoumise ont qualifié ce choix d'« irrespectueux » envers les habitants de Mayotte. Cette controverse a également ravivé le débat sur le cumul des mandats, Bayrou ayant défendu son déplacement en affirmant l'importance du lien entre les élus nationaux et leurs

responsabilités locales. Dans ce contexte de crise politique et sociale, cette polémique risque de fragiliser encore davantage la crédibilité du nouveau Gouvernement. Alors que les attentes sont élevées face à l'urgence à Mayotte et aux défis budgétaires, ce début de mandat tumultueux met en lumière l'ampleur des obstacles auxquels François Bayrou doit faire face.

PROJET DE LOI SPÉCIALE SUR LE BUDGET

Mercredi 18 décembre, les sénateurs ont adopté, sans modifications, en 1ère lecture (séance publique), le projet de loi spéciale sur le budget autorisant à percevoir les impôts, prévue par l'article 45 de la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances (LOLF), par 345 voix « Pour » (tous les groupes politiques), aucune « Contre » et 1 abstention ; ce qui rend cette adoption définitive par le Parlement.

Il revient à présent au futur gouvernement de François Bayrou, une fois constitué, de relancer la procédure d'examen du PLF et du PLFSS pour 2025. La reprise des travaux en séance publique à l'Assemblée et au Sénat est programmée pour le mardi 14 janvier.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION SUR L'ÉDUCATION SEXUELLE

Vendredi 13 décembre : Dépôt à l'AN d'une proposition de résolution des députés LFI, concernant l'éducation à la vie relationnelle et sexuelle, pour la garantir de manière « effective et obligatoire »

Mathilde Panot, députée LFI du Val-de-Marne, a déposé une proposition de résolution (co-signée par le Groupe LFI) visant à garantir une « véritable éducation à la sexualité effective et obligatoire ».

Revenant, dans l'exposé des motifs, sur la loi du 4 juillet 2001 renforçant l'IVG ainsi que sur les recommandations du CESE dans son avis du 10 septembre 2024 ; considérant que la communauté éducative et les associations intervenant dans les établissements scolaires ne disposent pas de moyens suffisants pour répondre à toutes les demandes, cette proposition, en un article unique, invite le Gouvernement à respecter les dispositions de l'article L. 312-16 du code de l'éducation prévoyant des séances d'information et d'éducation à la sexualité qui doivent être dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins 3 séances annuelles.

∰ AGENDA PARLEMENTAIRE

Reprise des travaux en séance publique à l'Assemblée et au Sénat le mardi 14 janvier.